



Fiche technique N° VI0902
08-03-2016

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

- **METAUX** : ACIER GALVANISE - ACIER PRELAQUE
- **METAUX NON FERREUX** : CUIVRE - ZINC
- **MATIERES PLASTIQUES** : PVC
- **AMIANTE-CIMENT - FIBROCIMENT - TUILE**
- **ANCIENNES PEINTURES** :
HYDRODILUABLES - GLYCÉROPHTALIQUES -
ACRYLIQUES

TRIPLOXYDE® LISSE

Revêtement souple anticorrosion

EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

400 g/m²



*Information sur le niveau d'émission
de substances volatiles dans l'air intérieur,
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+
(très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Revêtement souple anticorrosion, pour la rénovation des toitures et bardages.
Produit formulé à base de résine acrylique.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

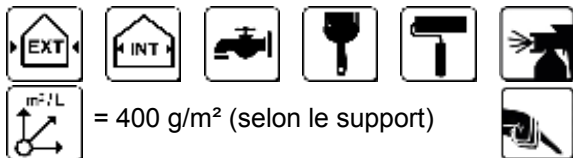
Destination : EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

-Bardages et toitures dont la pente présente une inclinaison minimale de 5 % (métaux, métaux non ferreux, PVC, amiante-ciment, fibrociment, tuile et anciennes peintures).

Qualités dominantes :

- **Imperméable** : protège efficacement contre les eaux de ruissellement.
- **Film souple et élastique**, résiste à la dilatation du support et aux variations de températures.
- **Reste propre plus longtemps** en milieu urbain pollué.
- **Aspect lisse en finition.**

Caractéristiques pratiques :



= 400 g/m² (selon le support)

= 2 h

= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Prêt à l'emploi – **Bien mélanger avant application**
- **Aspect en finition** : Velours
- **Rendement** : de 400 g/m² (suivant la nature et le mode d'application).
- **Matériel** : pistolet airless : buse 25/1000e de pouce pour une pression de 150 à 200 bars (l'application peut également être effectuée à la brosse ou rouleau).
- **Nettoyage du matériel** : EAU
- **Conditionnement** : 20 Kg

Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,23 à 1,33 • **Extrait sec (Pondéral)** : 60 à 64 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/d) : 130 g/l (2010).
Ce produit contient max 30 g/l COV.
- **Taux de brillance à 60°** : 15 %



MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Dégraisser, brosser et dépeussier soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, lessiver avec une lessive alcaline, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur matières plastiques et anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur métaux ferreux rouillés** : éliminer la rouille, puis appliquer notre sous-couche antirouille **VITFOND**. **En extérieur**, si présence de mousses, champignons ou algues, effectuer un traitement curatif avec **THÉLOCIDE**. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau, puis laisser sécher avant d'appliquer **THÉLOCIDE**.
Voir les fiches techniques des produits cités.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Rénovation bâtiment** :
Sur support en bon état général conforme au D.T.U. en vigueur,
 - Appliquer un léger voile de 100 à 120 gr / m², laisser sécher 20 à 30 minutes maximum puis
 - Appliquer une couche de finition de 280 à 300 gr / m², soit un total de 400 gr / m² pour obtenir un film sec de 200 à 250 µm.
- **La pression du pistolet est de +/- 210 bars.**
- **Sur la tuile** : diluer au préalable la peinture à 15 % d'eau avant application.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **En extérieur, ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales (pente de 5 % minimum).**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**
- **En Extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C.**
- **En Intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé. Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

www.theolaur.com

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : vitopaint@theolaur.com Web : www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015